



Election au Comité Technique - Université de Lorraine

Scrutin du 6 décembre 2018

PROFESSION DE FOI

Liste CGT FERC Sup et SUD Education



Avec la liste unitaire CGT – SUD que nous constituons pour le scrutin 2018, nous souhaitons créer une dynamique large et la plus représentative possible des différentes catégories de personnels afin de les représenter au mieux dans les instances et notamment au CT et au CHSCT.

Les Comités Techniques (CT), instances de concertation, sont chargés d'examiner les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services : emplois, statuts, régimes indemnitaires, organisation...

Pendant les deux derniers mandats portés par la CGT, nos élu·es se sont investies dans la défense de tous les personnels (enseignant-es-chercheur-es et BIATSS, doctorant-es, titulaires et contractuel·les), elles ont porté devant la présidence les revendications et questions de la CGT et des personnels de l'UL, elles ont informé le plus régulièrement possible des projets et débats menés au CT.

Pour le prochain mandat, les élu·es de la liste CGT-SUD continueront à se battre pour un modèle universitaire humaniste et à y défendre les conditions de travail de tous les personnels, tout en ayant conscience des limites de cette instance. En effet, si le Comité Technique doit être consulté, son avis n'impose aucune contrainte à la présidence de l'université. Y siéger est un moyen de faire entendre la voix des personnels, d'avoir l'information nécessaire pour vous alerter et de construire avec vous un rapport de force !

Le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) : l'élection au CT détermine également la composition du CHSCT, instance déterminante chargée de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et à la sécurité des agents, en améliorant leurs conditions de travail et en faisant respecter le droit.

Au cours du mandat précédent, les mandaté·es CGT se sont particulièrement investi·es dans l'élaboration et le suivi de dossiers importants : expertise sur les risques psycho-sociaux, Registres Santé et Sécurité au Travail (présence, emplacement et utilité), suivi de signalements et de situations particulières, enquêtes et visites.

Pour le mandat à venir, les mandaté·es de la liste CGT-SUD au CHSCT veilleront à intensifier leur travail avec une détermination plus grande encore, afin d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des agents.

Attaques généralisées contre le monde du travail et universités sous pression !

Pour les universités :

- la poursuite de la politique d'austérité ;
- le financement sur projets ;
- la précarité des personnels ;
- la restructuration et territorialisation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;
- les regroupements et fusions brutales ;
- la culture de l'élitisme ;
- la loi ORE = sélection à l'entrée à l'université, que la CGT et SUD ont combattue ensemble avec les étudiant-es au printemps dernier ;
- la dégradation des conditions d'accueil et de formation des étudiant-es.

Sur un plan plus général :

- des réformes favorisant les plus riches et les grandes entreprises ;
- des attaques systématiques du statut des fonctionnaires ;
- l'amplification de la précarité des contractuel·les, sans espoir de CDIisation ;
- la fusion des instances représentatives des personnels et la remise en cause des missions des CAP ;
- la détérioration des conditions de travail ;
- la concurrence entre les établissements.

Réforme après réforme, la situation des établissements s'aggrave et fait la ruine du service public national d'enseignement et de recherche ne permettant plus d'assumer nos missions au service de l'intérêt collectif.

TOUS et TOUTES CONCERNÉ·ES :

**Tous les agents exerçant leurs fonctions dans
l'établissement sont électeurs :**

Une seule condition pour être électeur : exercer ses fonctions au sein de l'établissement (personnels titulaires ou contractuels, ITRF, AENES, personnels des bibliothèques, enseignant-es, enseignant-es-chercheur-es de l'université, ITA et chercheur-es des UMR rattachées à l'établissement).

**Des élu·es CGT FERC Sup - SUD Education pour l'amélioration du Service public
et la défense inconditionnelle du statut général des fonctionnaires**



Liste des candidats



1. Martine SALM - AENES (B), Metz
2. Frédérique BEY – ITRF (A), Nancy
3. Nicolas DORKEL – ITRF (A), Metz
4. Marie-France ANDRIN – AENES (C), Nancy
5. Christophe BENZITOUN – MCF, Nancy
6. Hadrien CHAYNES – ITRF (A), Nancy
7. Nadège MARIOTTI – PRCE, Metz
8. Bruno SCHERRER – CR INRIA, Nancy
9. Michelle LECOLLE – MCF, Metz
10. Michel ZASADZINSKI – PR, Longwy
11. Sylvie SCHUMACHER – AENES (C), Epinal
12. Manuel REBUSCHI – MCF, Nancy
13. Patricia MELY – enseignante CDI, Metz
14. Bertrand RIHN – PR, Nancy
15. Gwenola LENCOT – ITRF (A), Nancy
16. Emmanuel THIEBAUT – ITRF (B), Saint-Dié
17. Anne-Gwenaëlle DE ROTON – MCF, Nancy
18. Jean-Baptiste LANFRANCHI – MCF, Metz
19. Evelyne JACQUEY – CR CNRS, Nancy
20. Danys DILL – ITRF (C), Metz

Nous sommes là pour proposer une autre voie, un autre mode de fonctionnement que celui de la rentabilité au mépris de l'humain. En toute indépendance, les élu·es CGT-SUD continueront à défendre :

- ✓ les valeurs du Service public d'État contre la logique d'entreprise ;
- ✓ la titularisation (ou à défaut la CDIisation) des 2 324 contractuel·les à l'université de Lorraine ;
- ✓ en attendant, le maintien des droits acquis par les syndicats dans le cadre du règlement de gestion de l'UL (mêmes droits de salaire, de prime et d'avancement que les titulaires, pour tou·tes les contractuel·les) ;
- ✓ le maintien de la gestion des personnels des organismes de recherche (ITA et chercheurs) par ces organismes (CNRS, INSERM, INRA, etc.) ;
- ✓ la transparence des primes locales, leur transfert dans un pot commun et leur reversement proportionnellement inverse au salaire pour assurer à tous et toutes un revenu minimal décent ;
- ✓ les droits statutaires en refusant la politique d'individualisation des carrières et des salaires (RIFSEEP, suivi de carrière, évaluation), en refusant également la gestion locale des personnels qui détruisent nos garanties collectives ;
- ✓ l'amélioration des conditions de travail (qui se dégradent pour tous les personnels), notamment par le recrutement à hauteur des besoins, contre les gels ou décalage de postes ;
- ✓ au sein du CHSCT, nous défendrons le droit à la santé et à la sécurité de tous et toutes sur le lieu de travail.

C'est la qualité du travail dans la vie que nous exigeons.

**ENSEMBLE, RENFORÇONS LA FONCTION PUBLIQUE
POUR UN SERVICE PUBLIC NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE
LAÏQUE, DÉMOCRATIQUE ET ÉMANCIPATEUR**



**Le 6 décembre,
JE VOTE ET J'ENCOURAGE A VOTER
CGT FERC Sup – SUD Education**

